

L'ACADIE DANS LA FRANCOPHONIE NORD-AMERICAINE

Albert Valdman

Indiana University-Bloomington

1. Les sources des parlers français du Nouveau Monde. Deux tendances se révèlent dans les travaux dont l'objet est de rechercher les origines des traits linguistiques des parlers français du Nouveau Monde. D'une part, le chercheur tente de localiser un trait structural ou un vocable particulier sur une aire dialectale où il précise--ou, dans le cas des parlers franco-créoles, de les assimiler à ceux d'une langue africaine déterminée. Ainsi, l'illustre autodidacte haïtien Jules Faine (1936) tenta-t-il de démontrer que le créole d'Haïti tirait son origine d'un patois normand transplanté au Caraïbes. Plus près de chez nous, Geneviève Massignon (1962), en s'appuyant sur une étude démographique approfondie, localisa les sources des parlers acadiens dans la zone dialectale centre-ouest.

Mais bien plus frappantes que leurs particularismes sont les traits linguistiques que partagent les parlers français du Nouveau Monde. Par exemple, sur le plan phonologique l'on retrouve de la Caraïbe à l'Acadie en passant par la Louisiane et la vallée du Mississippi la palatalisation des occlusives dentales devant les voyelles à aperture minimale antérieures ([t'i] 'petit', [d'iz] 'dix'). Dans le lexique, de nombreux auteurs ont relevé la large diffusion de vocables d'origine dite nautique: amarrer 'attacher', larguer 'laisser aller', haler/raler 'tirer', heler/réler 'appeler', paré 'prêt', virer 'tourner'. Enfin, sur le plan morphosyntaxique, cinq grandes tendances se manifestent, qui ont abouti totalement dans les parlers créoles:

- i l'élimination de la flexion verbale en faveur de l'emploi de tours périphrastiques et de particules préposées autonomes pour exprimer les catégories temporelles, aspectuelles et modales;
- ii l'élimination de la distinction de genre dans le système nominal;
- iii l'élimination d'une marque obligatoire pour le pluriel (ainsi, le créole haïtien ignore la marque de pluriel obligatoire lorsque le syntagme nominal contient un quantificateur, par ex., kat ti moun 'quatre enfants'; la particule pluriel, -yo, n'apparaît que dans l'absence de toute autre marque de pluralité, par ex., Koté ti moun 'Où est l'enfant?' de Koté ti moun-yo 'Où sont les enfants?');
- iv la réduction du système pronominal par l'élimination des distinctions casuelles (pronoms sujet vs. pronoms complément d'objet direct ou indirect) et de la distinction entre formes atones et toniques;
- v l'emploi de la parataxe au lieu d'un système de pronoms relatifs différenciés pour indiquer diverses fonctions syntaxiques.

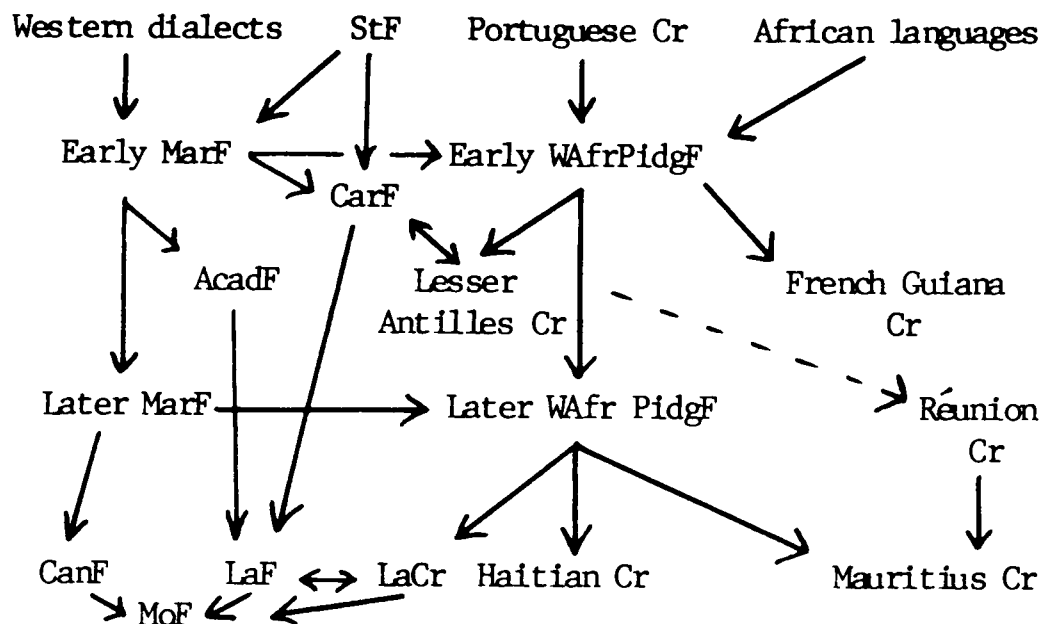
Pour expliquer la présence de ces tendances dans des parlers géographiquement distants et non-contigus, certains auteurs invoquent une source commune en une sorte de koiné maritime en usage dans les ports de la Manche et de l'Atlantique et sur les vaisseaux français assurant le notoire trafic triangulaire. Alexander Hull, le défenseur de la forme la plus extrême de cette notion, situe les origines de ce parler dans les parlers de la côte atlantique et souligne son homogénéité (1974:69-70):

... the language of the Atlantic ports and of ordinary sailors aboard French ships in oceanic trade was in the early seventeenth century a somewhat archaic regional French with many traits originating in Atlantic coastal dialects; by the eighteenth century it was being "modernized", adopting more recent StF usages to replace earlier western ones, but maintaining a special flavor of its own. It was surprisingly uniform in basic structure, although showing variation in certain areas. Overseas settlers tended to pick up this type of speech in port and during the long voyage that brought them to the New World.

Selon Gaston Dulong (1970:61), cette koiné se serait formée dans les colonies d'outre-Atlantique:

Effectivement, on voit en Nouvelle-Angleterre, au Canada français, la formation très rapide d'un français commun qui, en même temps, était en train de prendre naissance aux Antilles ... on doit penser qu'à ce moment-là, cette même 'lingua franca' aurait couvert également le centre des Etats-Unis, puis son aire géographique se serait restreinte à partir de 1760; puis à partir de la conquête de 1760, et jusqu'à 1840, c'est le français qui a été la langue de communication dans tout l'ouest du Canada, comme aussi dans le centre-ouest des Etats-Unis.

Notons que l'hypothèse d'une origine commune des parlers franco-américains en une sorte de koiné nautique n'exclue pas le caractère particulier de certaines variétés. Ainsi A. Hull explique-t-il la nature archaïque de l'acadien par son origine en une strate plus profonde de la koiné maritime et les particularités du français des Caraïbes par un lien plus direct avec le français standard, voir le schéma suivant:



Bien que nous partagions les idées de Hull, ainsi que de la plupart des auteurs ayant traité de cette question (Massignon 1962, Haden 1973), sur le statut spécial de l'acadien et l'existence de traits linguistiques généralement répandus dans les parlers français des Amériques, nous expliquons ces faits autrement. D'une part, nous voyons dans les similitudes structurales l'effet de certains universaux de langage et de tendances évolutives propres au français; d'autre part, nous attribuons les particularismes à l'effet plus direct de certains dialectes oïl. Nous tenterons d'étayer notre hypothèse en mettant en regard des données provenant des isolats francophones des Etats-Unis et celles tirées de descriptions des parlers acadiens et de certains dialectes de la zone centre-ouest de l'aire oïl.

2. Localisation dialectale et convergence. Avant d'aborder notre démonstration, nous voudrions discuter de certaines considérations méthodologiques. L'écueil sur lequel se sont brisés de nombreux spécialistes de dialectologie nord-américaine est la tendance à trop localiser l'origine de traits particuliers dans une variété dialectale française ou une langue de substrat ou d'adstrat particulière. Cette tendance provient elle-même d'une vue simpliste des contacts et des changements linguistiques et de la prédilection de certains dialectologues, qui pour tel dialecte oïl, qui pour les langues africaines (dans le cas du créole) ou l'anglais. Par exemple, Conwell et Juilland (1963:197) attribuent la simplification des pronoms relatifs du cajun louisianais à l'influence de l'anglais.

Comme le démontre G. Aub-Büscher (1970) "le jeu de la localisation précise ... pour tentant qu'il soit, est un jeu dangereux". Premièrement, bien que l'on retrouve effectivement dans diverses variétés américaines des vocables et traits structuraux localisés (G. Aub-Büscher donne en exemple des termes que le créole de la Trinité partage avec le normand: ak 'acre', koutchèt 'langes de bébé', kanni 'moisi', palaviré 'gifler du dos

de la main'), l'aire attribuée à telle ou telle variété régionale où il est d'ordinaire fort étendue. Des termes d'origine dite "nautique" se retrouvent dans l'ouest de la France loin à l'intérieur: maré 'lier, attacher' a été relevé en Normandie et dans le Bas Maine, halé/ralé 'tirer' en Normandie et dans la Basse Bretagne, had/rad 'vêtements, habits' dans l'Ouest et le Centre. Un simple coup d'oeil à quelques cartes de l'ALF suffit pour se rendre compte de la non-étanchéité des aires dialectales.

Deuxièmement, il est fort probable que de nombreux traits des parlers franco-américains reflètent la convergence de plusieurs sources. Dans le domaine du créole, par exemple, la diffusion de la nasalisation, un des traits marquants du vocalisme de cette langue, caractérise les parlers régionaux français tout autant qu'un grand nombre de langues de l'Afrique occidentale. La palatalisation des occlusives dentales et vélares devant yod se manifeste sur une vaste aire où s'étendant de la Normandie et des Charentes jusqu'à l'Yonne ainsi que dans l'éwé, le kpelle, et le gâ. Sur le plan lexical, la forme bay (ban, ba) 'donner' semblerait avoir une source sûre en bailler, qui survit dans les patois de l'ouest de la France, si elle ne se relevait pas en haoussa (bayes et ba 'donner') et en wolof (ba 'laisser, céder').

Le cas de l'actualisateur post-posé -la du créole haïtien illustre combien est arbitraire le choix d'une source unique pour un phénomène linguistique particulier. Tous les parlers créoles contiennent un actualisateur réalisé généralement par l'élément -la, dont la valeur sémantique est intermédiaire entre celle de l'article défini et de l'adjectif démonstratif du français:

- (1) Koté kabrit-la? Où est la chèvre (dont il s'agit,
que l'on voit, que l'on sait)?

S. Comhaire-Sylvain (1936), qui a caractérisé le créole haïtien comme "un lexique français coulé dans le moule de la syntaxe africaine", attribue l'origine de cet actualisateur au transfert direct d'un trait éwé. Dans cette langue, en effet, il existe un fonctif ayant plus ou moins le même sens et se plaçant dans la même position:

(2)	<u>Créole haïtien</u>		<u>Ewé</u>
	kay-la	la maison	xɔ á
	kay-la-yo	les maisons	xɔ á wo

Mais une source française de l'actualisateur -la est tout autant plausible puisque nous relevons dans la plupart des parlers franco-américains l'emploi du déictique -là pour renforcer l'article défini. Par ailleurs, cette particule déictique post-posée accompagne obligatoirement l'adjectif démonstratif dans un grand nombre de parlers, dont l'acadien, le parler de St. Thomas, et celui de Frenchville:

(3) Acadien (Péronnet 1975):

stø rwâ-lâ	'ce roi'
s pei isit	'ce pays-là'

St. Thomas (Highfield 1976):

stôm-la	'cet homme'
set kaz-la	'cette maison'

L'effet de processus universels de restructuration doit aussi entrer en compte. L'emploi d'adverbes locatifs avec valeur déictique est une évolution linguistique bien attestée, et les faits observés dans les parlers franco-américains et le créole retracent le développement des déterminants et des actualisateurs gallo-romans. L'actualisateur du créole pourrait fort bien résulter d'une restructuration du français lors de son apprentissage par des alloglottes dans les conditions de contact spéciales de la traite des esclaves et des plantations coloniales. L'on retrouve dans le tày bôï, une variété approximative du français anciennement en usage en Indochine, l'emploi d'adverbes locatifs pour remplacer les divers déterminants français agglutinés au nom:

(4) lamadam isi ale sa	'Cette dame est allée faire ça.'
moj fe lamilite lafrânše la	'J'étais soldat dans l'armée française.'

Dans une variété pidginisée du français dénommée français populaire d'Abidjan il s'est formé un système symétrique d'actualisation du nom de grande simplicité dans lequel le déictique -là sert d'actualisateur et où le nombre est indiqué par le choix entre -lui et -leur:

(5) Ti le louvri laport la	'Tu as ouvert la porte.'
nəm la lui	'cet homme'
nəm la loer	'ces hommes'

Etant donné la convergence de ces trois sources, il n'est pas surprenant que l'actualisateur du créole tire son origine d'un locatif français placé en position finale.

3. Les isolats francophones des Etats-Unis. Les isolats francophones des Etats-Unis partagent avec les variétés vernaculaires de français en usage dans l'ancienne Acadie plusieurs importantes caractéristiques sociolinguistiques.

1° Ce sont des parlers de communautés minoritaires, donc dépréciés et soumis, dans chacune des communautés, à la pression de la langue dominante, l'anglais.

2° L'anglais est la seule langue officielle effective, et le parler du groupe minoritaire est exclu des domaines générateurs de prestige et des activités économiques et politiques. Par ailleurs, le vernaculaire est isolé de la variété standard de la langue. L'absence d'une norme et des diverses institutions codifiant et diffusant cette norme et assurant son instrumentalisation tend à fractionner le vernaculaire en une multitude de variétés et à le rendre incapable à exprimer les notions et de désigner les artefacts d'une société technologiquement avancée; pour citer G. Massignon (1962:I.88):

Le langage quotidien des Acadiens est un français appauvri, coupé d'anglicismes inattendus (où le mot anglais déformé prend une terminaison française), émaillé à tout moment de termes nautiques et d'expressions françaises vieilles ou provinciales, qui lui donnent une saveur particulière ... (Acadiens des villes) ils forgent à tous moments des calques de l'anglais pour les termes techniques, dont il ignorent l'équivalent français, et ils n'ont plus le vocabulaire traditionnel inhérent aux choses de la campagne.

3° Il s'agit de parlers en voie de disparition employés couramment seulement par les membres âgés de la communauté. Coupés des jeunes générations, ils se désagrègent et s'étiolent.

Ignorés jusqu'à une date assez récente, les parlers des isolats francophones demeurent relativement inconnus des dialectologues s'intéressant au fait français dans les Amériques. Pourtant leur étude est d'incalculable valeur car, à l'encontre des deux grands groupements francophones de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre, ces communautés sont restées relativement isolées du français standard et des autres communautés francophones d'Amérique. Ils peuvent donc receler des archaïsmes reflétant un état antérieur de la langue ou des innovations représentant l'évolution de traits déjà latents. La documentation que nous avons pu recueillir se rapporte à trois isolats: (1) le parler du Carénage, un quartier portuaire de la bourgade de Charlotte-Amalie dans l'île de St. Thomas, Iles Vierges américaines; (2) le parler de la région de la Vieille Mine (Old Mines) dans le sud-est de l'état de Missouri; (3) le parler de Frenchville, un village situé dans le centre de l'état de Pennsylvanie.

La communauté du Carénage a été fondée vers 1870 par des pêcheurs en provenance de la partie Sous le Vent de St. Barthélemy (St. Bart), un flot dépendant de la Guadeloupe. Les Carénageois

sont des Blancs occupant, de par leur occupation et leurs origines modestes, l'une des strates inférieures de la société saint-thomienne. Ils maintiennent un certain contact avec des parents à Saint-Bart et ont ainsi une certaine connaissance du FSt. L'établissement français à St. Bart date de 1664 et, bien que les St. Barts se disent Normands d'origine, une affirmation appuyée par certains traits ethnologiques, il est probable que leurs ancêtres provenaient de diverses régions de France.

Les francophones de la Vieille Mine sont les descendants de chercheurs d'or en provenance du Canada qui fondèrent le village vers 1720. Le nom de la communauté s'explique par la présence de mines de plomb et de baryte que les premiers colons prirent pour des mines d'argent. Aux fondateurs se joignirent des colons remontant le Mississippi à partir de la Nouvelle Orléans et amenant des esclaves noirs créolophones de Saint-Domingue. Plus tard, il arriva des habitants des forts français de Vincennes et de Kaskaskia refoulés sur la rive occidentale du fleuve par l'afflux de protestants anglophones. Le dernier contingent de francophones arriva vers 1860 et comptait un grand nombre de personnes originaires de l'est de la France.

Le village de Frenchville contient le groupe francophone le plus isolé du Nouveau Monde. Il fut établi vers 1830 par des bûcherons et des fermiers venus directement de l'est de la France, en particulier des départements de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, des Vosges et du Haut-Rhin. Cette communauté se différencie nettement des autres groupes francophones d'Amérique par la nature tardive de son immigration et le fait que les colons n'avaient aucuns liens avec les régions du nord-ouest et du centre-ouest de la France qui ont alimenté la migration française en direction de la Nouvelle France et des Antilles au cours des dix-septième et dix-huitième siècles.

Les parlers de ces trois isolats francophones contiennent de frappantes convergences structurales qui ne peuvent s'expliquer par une origine commune dans un dialecte oïl particulier puisque, si l'on peut invoquer l'influence des parlers du nord-ouest et du centre-ouest de la France dans la formation des parlers du Carénage et de la Vieille Mine, le recourt à cette explication est totalement exclu dans le cas de Frenchville. Tout laisse croire que le parler de cette dernière communauté s'est formé à partir de dialectes lorrains, champenois ou bourguignons.

4. Mise en regard de certains aspects de la structure grammaticale de parlers des isolats francophones et de l'acadien avec certains dialectes oïl. Examinons de façon détaillée les convergences qui se manifestent dans plusieurs systèmes morphosyntaxiques, en particulier dans le système verbal et le système pronominal de ces trois parlers et comparons-les aux structures correspondantes de l'acadien et de trois dialectes oïl:

deux parlars de la zone centre-ouest (Vouvant et le Marais vendéen) et un parler lorrain (Ranrupt).

4.1. Le système verbal. Dans les trois isolats on observe une réduction du système des flexions verbales et, dans un certain sens, la réduction du nombre des radicaux. Le présent de l'indicatif se réduit à une seule forme par la perte des désinences du pluriel accompagnée du remplacement des pronoms nous et vous par on et vous aut', respectivement. La forme unique est composée du radical du verbe. Certains verbes correspondant aux verbes à deux thèmes (groupes -ir, -ir/-iss- et -re) du FSt ont une forme spéciale pour la 3^e personne du pluriel: /ifini/ vs /ifinis/; à Frenchville, comme la forme la plus fréquente du pronom de la 3^e personne pluriel (masculin et féminin), est /øz/, cette distinction s'exprime plutôt par la différence de pronom: /ifini/ vs /øzfini/. Dans les parlars acadiens, au contraire, les désinences du pluriel se maintiennent. Voici, par exemple, les formes du verbe 'sauter':

(6)	St. Thomas Vieille Mine Frenchville	Acadie	Vouvant (Vendée)	Marais	Ranrupt (Vosges)	
<u>Present Ind.</u>						
Sg. 1	sot	sot	sot	sot	sot	
2	↓	↓	↓	↓	↓	
3	↓	↓	↓	↓	↓	
Pl. 1	↓	sotõ	sotõ	sotaŋ	sotõ	
2	↓	sote	sote	sote ⁱ	soti	
3	↓	sotõ	sotõ	sotãt	sotõ	
<u>Imparfait</u>						
Sg. 1	sote	sote	sote	sote ⁱ	sotej	soti:n
2	↓	sote	sote	sote ⁱ	↓	↓
3	↓	sote	sote	sotet	↓	↓
Pl. 1	↓	sotjõ	sotjõ	sotjaŋ	sots:r	sotins:r
2	↓	sotje	sotje	sotje ⁱ	↓	↓
3	↓	sotjõ	sotjõ	sotjãt	↓	↓
<u>Futur</u>						
Sg. 1	(sotre)	sotre	sotre	sotra ⁱ	sotrei	
Sg. 2	↓	sotra	sotra	sotra	sotre	
Sg. 3	↓	sotra	sotra	sotrat	sotre	
Pl. 1	↓	sotrõ	sotrõ	sotraŋ	sotrõ	
Pl. 2	↓	sotre	sotre	sotre ⁱ	sotrã	
Pl. 3	↓	sotrõ	sotrõ	sotrãt	sotrõ	

On notera au tableau (6) la frappante identité de forme entre l'acadien et le parler poitevin de Vouvant (Vendée). On serait tenté d'en conclure à une origine poitevine localisée des parlers acadiens si le même type de système--désinence zéro au singulier et radical plus suffixe--ne se retrouvait aussi dans d'autres parlers oïl, y compris le patois vosgien de Ranrupt. Ce dernier parler partage avec l'acadien et le parler de Vouvant l'identité de forme entre la 1ère et la 3e personne du pluriel. Deux types de schémas se manifestent dans le paradigme du présent de l'indicatif du verbe français. L'un, représenté par la plupart des dialectes oïl et l'acadien marquent la différence entre les personnes du singulier et celles du pluriel principalement par la flexion verbale, les pronoms personnels tendant à être identiques, voir (13) ci-dessous. Dans l'autre schéma, le verbe est réduit à une forme unique, et le pronom personnel porte seul la marque de personne. Ce système se retrouve non seulement dans les isolats francophones et dans les parlers québécois et louisianais mais aussi, en puissance, en FSt. En effet, dans son étude sur le français populaire du début de ce siècle, H. Bauche déclarait (1951:101-2).

En somme, dans bien des cas, la flexion ayant disparu du langage parlé, le pronom seul indique, à l'ouïe, la personne. Il est possible qu'un jour, dans le français parlé, si on le laisse évoluer librement et s'écarter du français traditionnel écrit, la flexion terminale soit plus ou moins complètement remplacée par un préfixe ou une préflexion qui ne serait que le pronom, plus ou moins élide et faisant corps avec le verbe.

Dans les isolats francophones la réduction des flexions personnelles caractérise le système verbal entier. Excepté pour le présent de l'indicatif, les temps fléchis tendent à être remplacés par des tournures périphrastiques. Ces procédés syntaxiques offrent au locuteur la possibilité d'exprimer une gamme de modalités aspecto-temporelles aussi riche qu'en FSt. En fait, dans le parler de St. Thomas ce système contient un plus grand nombre de possibilités d'expression de l'aspect que le FSt. Les Carénageois possèdent une tournure consistant en l'emploi de l'auxiliaire être (/dɛt/) et l'enchâssement du verbe principal:

(7)

T e ki vɛj.	'Tu es en train de regarder.'
T ɛte ki vɛje.	'Tu étais en train de regarder.'
Te ki va l fɛr.	'Tu es sur le point de le faire; Tu t'apprêtes à le faire.'

A la Vieille Mine l'imparfait s'exprime par la locution avoir coutume de, et l'emploi de la construction avoir plus l'infinitif sert dans les trois parlars à exprimer le futur.

Nous n'avons pas de données précises sur la fréquence d'emploi de tournures périphrastiques en Acadie, mais ce mode d'expression des catégories aspecto-temporelles est bien attesté dans les trois parlars où nous avons retenus. Des structures analogues à celle du Carénage se retrouve à Vouvant:

(8)

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|
| I se apre tira le vaš. | 'Il est en train de traire les vaches.' |
| J e ete a kjaersa. | 'Il était en train d'éclaircir...' |
| Kāt toe vēdra i sre apre māža. | 'Quand tu viendras il sera en train de manger.' |

Ce parler possède aussi un futur immédiat (i va partir) et deux tournures pour exprimer le passé immédiat: loe vē d partir; loe rēk partir. A Ranrupt, le progressif s'exprime par être de train de. Parmi les autres expressions aspectuelles syntaxiques l'on note, outre avoir fini de (/ε:tpra de/), être sur le point de (/ε:t pra pu/), venir de (/vni de/), avoir failli de (/avu prək/), quatre alternatives périphrastiques pour l'impératif:

(9)

- | | |
|-----------------------|--------------|
| Te pu ε:t trākil. | 'Sois sage.' |
| Te ve ε:t trākil. | |
| Te ta:šre ε:t trākil. | |
| Te sre ε:t trākil. | |

L'acadien se révèle plus conservateur que ses congénères nord-américains par la préservation de traits morphologiques et syntaxiques dans le système verbal. L'emploi du présent du subjonctif semble y être plus vivace que dans les isolats, et l'on y trouve l'usage de l'imparfait du subjonctif:

(10)

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------------|
| Fali ž disi. | 'Il fallait que je dise.' |
| Sā ki dmādir ž sorte. | 'Je sortais sans qu'ils le demandassent.' |

On note aussi en Acadie une opposition accompli/non-accomplì au passé composé:

- (11)
- | | | |
|--------------|-----|--------------|
| Al a desady. | vs. | Al e desãdy. |
| Il a muri. | vs. | Il e mor. |

qui rappelle la même distinction attestée à Vouvant:

- (12)
- | | | |
|-------------------------|--|-------------------------------|
| L e pase ol a dɔ zã. | | 'Il est mort à deux ans.' |
| vs. L a pase dẽ sɛl ku. | | 'Il est mort d'un seul coup.' |

et l'opposition d'un imparfait proche à un imparfait distant à Ranrupt:
/sotɛj/ vs. /soto:r/.

4.2. Le système pronominal. Le système des pronoms sujet de l'acadien correspond grosso modo à celui des isolats des Etats-Unis et se différencie nettement de ceux des dialectes de la zone centre-ouest. Dans ces derniers on observe une forme unique pour le singulier et le pluriel à la première et à la troisième personne. L'acadien a conservé cette forme unique à la première personne, bien qu'elle se réalise par /zə/ plutôt que par /i/. La nature "avancée" des parlers du Nouveau Monde se manifeste par la perte de distinction de genre à la troisième personne du pluriel:

(13)

		<u>Isolats</u>			Acadie	Vouvant	Marais Vendien	Ranrupt
		ST	VM	FV				
1	Sg.	zə	zə	zə	zə	i	i	z/h
	Pl.	õn	õn	õn	zə	i	i	z/h
3	m.	il	il	il	il	lə	lə	il
	Sg. f.	al	al/ɛl	ɛl	al	al	al	ɛl
	neutre	--	--	--	--	ol	ol	--
Pl. m.						lə	lə	il
	f.	ɔl	il	ɔz	il/iz	al	al	ɛl
2	Sg.	ty	ty	ty	ty	t	t	t
	Pl.	vuzɔt	vuzɔt	vuzɔt	vuz	vəz	vuz	voz
	Formel	vuz	vuz	vuz	vuz	vəz	vuz	voz

On notera au tableau (13) l'emploi de /vuzɔt/ pour la deuxième personne du pluriel dans les trois isolats. L'élément /zɔt/ y constitue la marque du pluriel pour les pronoms toniques /nuzɔt/, /vuzɔt/, /ɔzɔt/. Ce trait correspond à la forme renforcée des pronoms toniques à Vouvant et au Marais Vendéen: /atoernu/, /atoervu/, /atrø/ ou /ãtroezø/, /atrɛl/ ou /ãtroezɛl/ et a été relevé, précédant le pronom sujet, par Bauche dans le français populaire:

(14) Nous aut' on s'en fout.

Et nous avons nous même noté chez un locuteur méridional:

(15) Il faut le dire à eux-autres /ɔzɔt/.

Il est fort probable que ces formes en /zɔt/, que nous ne retrouvons citées ni par Massignon ni par Péronnet, sont en usage dans certains parlers acadiens.

La réduction des catégories sémantico-syntaxiques pronominales par rapport à celle des parlers régionaux oïl, plus nombreuses soit dit en passant dans ces dialectes qu'en FSt, a progressé beaucoup plus loin dans les isolats francophones des Etats-Unis qu'en Acadie. Ainsi le nombre des formes de la troisième personne du singulier est-il réduit à la Vieille Mine par la substitution des syntagmes prépositionnels à pronom tonique pour les pronoms atones complément d'objet direct:

(16) M a mǎže li. 'Je vais le manger.'

ou indirect:

(17) I di a li. 'Il lui dit (à lui).'

I di a hɛl. 'Il lui dit (à elle).'

Dɔn sa a zɔt. 'Donne-leur ça.'

Enfin un autre trait généralement distribué dans les trois isolats est l'emploi de se comme pronom réfléchi pour toutes les personnes:

(18) Si vu sǎnyɪ. 'Si vous vous ennuyez.'

Vu s pɔrt bjẽ. 'Vous vous portez bien.'

Žə se trɔpe. 'Je me suis trompé.'

Nu s ãnalõ. 'Nous nous en allons.'

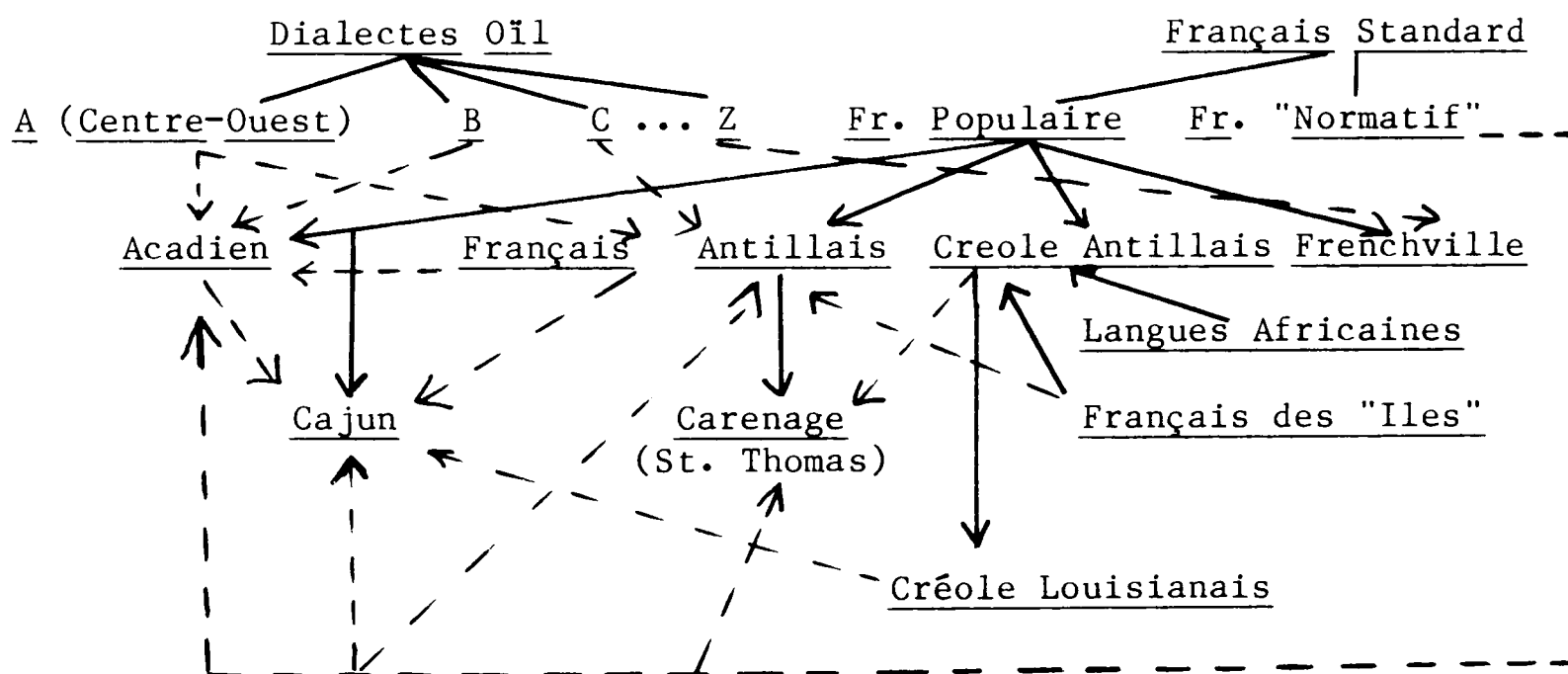
5. Conclusion. La comparaison rapide et, évidemment, superficielle que nous avons entreprise ici révèle, d'une part, des similitudes morphosyntaxiques frappantes entre les divers parlers français d'Amérique examinés (ces similitudes s'étendent aux parlers louisianais et franco-canadiens et, d'autre part, des particularismes de l'acadien par rapport aux parlers de trois isolats francophones situés aux Etats-Unis et aux Antilles. Nous avons vu que ces particularismes reflètent des traits conservateurs qui, toutefois, ne peuvent être totalement reliés à un parler oïl particulier. Les convergences que nous avons identifiées ne peuvent s'expliquer par une origine commune puisque les variétés régionales oïl dont sont issus les parlers vernaculaires américains examinés sont géographiquement distantes et, du reste, elles se situent sur des plans diachroniques distincts. En effet, si certains descendants des communautés du Carénage, de l'Acadie et de la Vieille Mine provenaient des provinces de l'ouest de la France et avaient immigré à partir du dix-septième siècle, les fondateurs de Frenchville provenaient de l'Est de la France et ne s'étaient établis au Nouveau Monde que vers le milieu du dix-neuvième siècle.

Les innovations que partagent les parlers français d'Amérique et par lesquelles elles se démarquent des patois oïl caractérisent aussi la variété de français dénommée "français populaire" ou "français avancé". Il s'agit en fait de traits qui se retrouvent dans le discours familier des locuteurs de FSt et dont la fréquence augmente au fur et à mesure que l'on descend l'échelle sociale. Pour expliquer les similitudes que révèlent les vernaculaires d'Amérique, certains auteurs ont postulé l'existence d'une koiné nautique formée dans les ports desservant la Nouvelle France, les Antilles et les Mascareignes. Cet idiome aurait été une sorte d'amalgame contenant les traits linguistiques communs aux variétés populaires en usage dans l'ouest de la France. Mais nous avons démontré que les similitudes structurales observées dans les vernaculaires nord-américains ne provenaient pas des patois oïl de l'ouest de la France et, qu'au contraire, ils reflétaient davantage la structure du FSt. Par ailleurs, il n'existe aucun documents historiques authentifiant cette koiné nautique ou coloniale hypothétique.

Il n'est donc pas sûr que les parlers français d'Amérique aient à leur base une variété particulière en usage dans la métropole et importée par les colons. Pour expliquer aussi bien les similitudes et les particularismes des vernaculaires d'Amérique nous optons pour l'opinion émise par I. Vintilă-Rădulescu (1970) et M. Carayol et R. Chaudenson (1973). Selon ces auteurs, la nature "avancée" des variétés de français d'outre-mer (y compris le créole) s'expliquerait par leur isolation du FSt. L'absence de la norme littéraire et du poids des institutions dont la nature est de codifier et de diffuser cette norme a permis l'accélération et le libre développement dans ces parlers de tendances déjà présentes en métropole. Parmi ces tendances évolutives les plus marquantes sont le remplacement de la flexion par des tours périphrastiques, c'est-à-dire, une orientation analytique plutôt que synthétique, qui a provoqué une restructuration globale du système verbal. Notons que dans le cas du système verbal il ne s'agit pas de l'émergence de procédés structuraux nouveaux. Plutôt, le changement consiste en la préférence donnée aux tournures périphrastiques qui,

dans les parlers populaires métropolitains, concurrençaient les temps fléchis. Il est fort probable que la situation de contact linguistique qui existait dans les ports, sur les navires et dans les établissements coloniaux a servi d'élément catalytique. Dans ce type de situation ne sont retenues que les structures qui facilitent l'encodage et le décodage de la part d'interlocuteurs multilingues et, du moins, multidialectaux: donc, préférence donnée aux procédés analytiques; fréquence accrue des tours emphatiques; réduction des alternances morpho-phonologiques, etc. La restructuration résultant de cette situation de contact aurait vu son aboutissement le plus complexe dans les parlers franco-créoles grâce au concours de certaines conditions ethnologiques et sociologiques spéciales de l'univers plantocratique et à une plus grande diversité linguistique. Dans le cas des isolats, où--à part la Vieille Mine dont la population consiste en plusieurs strates diachroniques--les fondateurs étaient démographiquement homogènes, il faudrait ajouter à ces facteurs le dépérissement de l'idiome face à la langue dominante (Dorian 1978). Dans ce type de situation les locuteurs sont forcés de faire appel à la langue dominante pour combler les lacunes lexicales résultant, non seulement des insuffisances du vernaculaire face au changement technologique et à sa position d'infériorité face à la langue dominante, mais aussi de l'oubli.

Pour conclure, nous proposons le modèle suivant pour tenir compte des liens entre les vernaculaires d'Amérique et les variétés métropolitaines de français:



Les sources des parlers français d'outre-mer

Les lignes continues fléchées représentent les sources principales; les lignes brisées, les sources secondaires. Les lettres A, B, C, etc. représentent des variétés régionales oïl particulières. Les influences secondaires indiquées ne sont qu'illustratives, de nombreuses influences secondaires directes et latérales devant être postulées.

REFERENCES

- Aub-Büscher, G. 1962. Le parler rural de Ranrupt (Bas-Rhin). Essai de dialectologie vosgienne. Paris: Klincksieck.
- _____ 1970. A propos des influences du français dialectal sur un parler créole des Antilles. Mélanges Straka. Strasbourg: Centre d'Etudes Romanes. 360-69.
- Bauche, H. 1951. Le langage populaire. Paris: Payot.
- Carayol, M. et R. Chaudenson. 1973. Aperçu sur la situation linguistique à la Réunion. Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion (St. Denis-de-la-Réunion), Centre Universitaire de la Réunion 3: 1-45.
- Caujole, J. 1972. Esquisse d'une description du parler français de Frenchville. The French Language in the Americas (Newsletter of the French VIII Section of the MLA) 16: 26-32.
- Comhaire-Sylvain, S. 1936. Le créole haïtien: morphologie et syntaxe. Weteren: Impr. de Meester; Port-au-Prince: Chez l'auteur.
- Conwell, M. et A. Juilland. 1963. Louisiana French Grammar. La Haye: Mouton.
- Dorian, N.D. 1978. The Fate of Morphological Complexity in Language Death. Language 54: 590-609.
- Dorrance, W.A. 1935. The Survival of French in the Old District of Sainte-Genevieve. The University of Missouri Studies 10 (2): 1-32.
- Dulong, G. 1970. Les régionalismes canadiens. Le Français en France et hors de France, II. Les français régionaux, le français en contact (Actes du colloque sur les ethnies francophones, Nice, 1968). Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice 12: 49-75.
- Faine, J. 1936. Philologie créole. Port-au-Prince: Imprimerie d'Etat.
- _____ 1938. Le créole dans l'univers. Port-au-Prince: Imprimerie d'Etat.
- Frei, H. 1929. La grammaire des fautes. Genève: Bellegards, S.A.A.G.F.
- Gesner, B.E. 1979. Etude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle Ecosse, Canada. Québec: Université Laval, Centre International de Recherches sur le Bilinguisme.

- Haden, E. 1973. French dialect geography in North America. In T.A. Sebeok, ed., Current Trends in Linguistics 10. (La Haye: Mouton), pp 407-421.
- Highfield, A.R. 1976. The French Dialect of St. Thomas, U.S. Virgin Islands: A Descriptive Grammar with Texts and Glossary. Thèse de doctorat, Ohio State University.
- Hull, A. 1968. The origins of the New World French phonology. Word 24: 225-69.
- _____ 1974. Evidence for the Original Unity of North American Dialects. Revue de Louisiane/Louisiana Revue 3. 59-70.
- Massignon, Geneviève. 1962. Les parlers français d'Acadie; enquête linguistique. Paris: Klincksieck.
- Péronnet, L. 1975. Modalités nominales et verbales dans le parler franco-acadien de la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Thèse de maîtrise, Université Laval.
- Rezeau, P.L. 1976. Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant. Paris: Klincksieck.
- Svenson, L. -O. 1959. Les parlers du Marais Vendéen. Goteborg: Elanders Boktryckeri Aktiebolag.
- Thogmartin, G.C., Jr. 1970. The French Dialect of Old Mines, Missouri. Thèse de doctorat, University of Michigan.
- Valdman, A. 1974. Le parler vernaculaire des isolats français en Amérique du Nord. Revue de Louisiane/Louisiana Revue 3. 43-58.
- Vinay, J.P. 1973. Le français en Amérique du Nord: problèmes et réalisation. In T.A. Sebeok, ed., Current Trends in Linguistics 10. (La Haye: Mouton), pp 324-405.
- Vintilă-Rădulescu, I. 1959. Français créole et français canadien. Mélanges Straka. Strasbourg: Centre d'Etudes Romanes: 353-59.